

Édito

Bourghelloises, Bourghellois,

Le printemps est de retour, avec de nombreux soubresauts de la température et surtout une pluviométrie importante qui retarde les plantations; mes pensées vont en priorité vers nos agriculteurs.

Comme à l'accoutumée, le début d'année correspond au bilan financier de l'année écoulée et à la perspective de financement des projets.

Une fois de plus, nos finances sont saines et de fait, le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter les taux d'imposition. Vous pourrez voir sur l'argus des communes notre notation de 16,7/20 pour nos dépenses de fonctionnement et de 18/20 pour notre santé financière.

Du côté des projets, nous arrivons à la fin de la rénovation des voiries des rues Doumer et Albert 1^{er}. Des aléas, notamment météo, ont perturbé le chantier et allongé le planning. Ces deux quartiers sont maintenant qualitatifs et fonctionnels, avec des trottoirs pour la sécurité piétonne et des emplacements de stationnement délimités. N'oublions pas que le stationnement sur les trottoirs est interdit !!!

Concernant le projet de médiathèque, prévu dans notre engagement électoral (pour lequel vous avez été consulté en 2021 avec un sondage toutes boîtes globalement positif), et plus largement le réaménagement de la parcelle du city, ce projet est en attente de la notification écrite du tribunal qui a délibéré en février.

Pour rappel, il porte sur un déplacement du city en bas de la butte sans contrainte horaire, un boulodrome à quatre pistes et un bâtiment en lieu et place du city actuel pour implanter un tiers-lieu : médiathèque, ludothèque, relais assistantes maternelles, lieu d'expositions... Un espace intergénérationnel qui permettra de retrouver du lien social qui a tendance à se déliter suite à l'évolution des modes de vie.

J'aurai l'occasion de revenir vers vous pour recueillir votre avis sur ce projet : il sera nécessaire de vous exprimer même si vous êtes en accord, car le plus souvent seules les personnes opposantes se manifestent et ne sont pas représentatives de l'ensemble de la population.

Si je tiens à ce projet c'est qu'il est important de créer ce type de structure si on ne veut pas que Bourghelles devienne un village dortoir, dépendant des communes avoisinantes pour les activités, la culture, les loisirs... tuant ainsi la vie du village.

Un autre projet, l'implantation d'un Pumptrack, porté par le conseil des jeunes, est inscrit au budget. Il apportera une nouvelle structure de jeux pour nos jeunes Bourghellois. Le dossier est en cours de montage financier.

Comme vous pouvez le constater, nous essayons de garder de la dynamique dans notre beau village tout en le rénovant pour améliorer l'accessibilité et la sécurité.

Je terminerai cet éditto, en vous souhaitant un agréable printemps et en espérant que la météo redevienne plus clémente puisque nos nappes phréatiques ont retrouvé une belle forme.

Votre Maire, Franck Sarre

n° 29 - PRINTEMPS 2024



bourghelles.com



www.facebook.com/bourghelles/

Agenda

Le 9 juin
**ALLONS
VOTER !**



Échos

Quid du
projet
médiathèque
/city-stade ?



Vie pratique

**BRUIT :
HORAIRES**



Carnet

Premier
mariage de
l'année



À la suite des élections du 9 décembre 2023, le conseil municipal des jeunes s'est réuni pour élire son nouveau Maire le 6 janvier 2024.

Salomé Vandemoëre se représentait et Lukas De Clarens était nouveau candidat. Par 4 voix contre 2, c'est Lukas De Clarens qui a été élu maire du conseil municipal des jeunes de Bourghelles pour 2 ans.

Les jeunes conseillers ne manquent pas d'idées pour améliorer la vie de notre village et son environnement :

- boîte à livres
 - amélioration de la sécurité des piétons,
 - préoccupation sur des sujets de société, comme le harcèlement
 - rencontre avec des CDJ voisins
- ... à suivre dans les prochains mois.



Pour ce mandat, la finalisation du projet pumtrack avec le conseil municipal et l'organisation d'une course de caisses à savon restent les projets les plus importants.

Les bacs potagers ne sont pas laissés de côté : entretien et nouvelles plantations sont en cours.

Installation du conseil municipal des jeunes

Lukas De Clarens

Salomé Vandemoëre

Florine Sergent

Suzanne Debarge

Naomi Marousez

Timeo Deguin



Cérémonie des vœux

La neige n'a pas découragé le public venu assister à la cérémonie des vœux du maire, Franck Sarre, dimanche 14 janvier. Étaient présents plusieurs maires de Pévèle Carembault ou leurs représentants, des présidents des associations bourghelloises et de nombreux habitants.



La cérémonie a débuté par la présentation du nouveau conseil des jeunes par Céline Bordier, conseillère déléguée. Chacun d'entre eux a pu exprimer ses motivations et ses souhaits. Une rétrospective de leurs actions en 2023 (certains jeunes ayant été réélus), et une présentation de leurs projets a ensuite été exposée en images.

La projection de photos s'est poursuivie en parallèle de l'intervention de Sophie Fenot, première adjointe, qui a rappelé les faits marquants de l'année écoulée.

M. le Maire a ensuite pris la parole pour faire le point sur les investissements réalisés en 2023 et les travaux en cours, mais aussi pour exposer les projets à venir. (Point développé page suivante)

Il a aussi présenté les repreneurs de lieux emblématiques de la commune, à savoir, M. Julien Leclercq qui a ouvert une micro-crèche dans l'ancien fournil, M. Thomas Tridon, boulanger/pâtissier à Templeuve qui gère le dépôt de

pains/pâtisseries faits maison « Entremets Créations » avec son épouse, et Mme Barbez, qui projette de restaurer « la ferme S^{te} Barbe » pour la transformer en lieu de réception et gîtes.

Philippe Allaert et son épouse Laurence ont également été mis à l'honneur : après plu-

sieurs mandats en tant qu'élu puis adjoint aux travaux, il a choisi de quitter le conseil municipal en 2023, alors que sa femme, enseignante à l'école des Valettes pendant 18 ans, faisait valoir ses droits à la retraite.

M. le Maire a ensuite présenté le nouvel adjoint en charge des travaux, Michel Verhaeghe, puis Stéphanie Sergent qui est passée du statut de suppléante à celui de conseillère municipale.

Il a terminé son discours par des remerciements aux personnes présentes ainsi qu'à celles qui s'impliquent dans la vie de la commune.

La cérémonie s'est poursuivie autour d'un buffet convivial.



Échos (suite)

SYNTHESES COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET BUDGET PRIMITIF 2024

- Compte administratif 2023 :

Le résultat de l'exécution du budget 2023 pour la section fonctionnement s'établit comme suit :

Section fonctionnement	Budget initial	Réalisations
Dépenses	1 046 471,00 €	761 610,77 €
Recettes	1 046 471,00 €	1 089 157,92 €
Résultat excédentaire		327 547,15 €

Nous avons initialement prévu une capacité d'auto-financement et donc un virement pour l'investissement 2023 de 251 112,10 €.

Nous avons sur l'exercice 2023 réduit nos dépenses prévues de 33 748,13 € et réalisé 42 686,92 € de recettes supplémentaires.

Section investissement	Budget initial	Réalisations
Dépenses	1 279 913,58 €	200 900,04 €
Recettes	1 279 913,58 €	382 874,08 €
Résultat excédentaire		181 974,04 €

Pour ces résultats d'investissement, il faut tenir compte que 698 587 € de dépenses de travaux en cours ont été engagés sur 2023 et seront facturés début 2024. Parallèlement 107 661 € de recettes correspondant à des subventions obtenues en 2023 seront touchées à la fin des travaux en 2024.

- Budget primitif 2024 :

	Dépenses	Recettes
Section fonctionnement	1 057 508,19 €	1 057 508,19 €
Section investissement	1 541 553,43 €	1 541 553,43 €

Vous constatez que notre budget de fonctionnement prévisionnel 2024 n'a augmenté que de 11 037 €.

La capacité d'autofinancement estimée brut 2024 serait de 204 861,34 €.

Compte tenu de notre situation financière très saine le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux des taxes foncières. Néanmoins vous constaterez comme chaque année une petite augmentation de ces impôts compte tenu de l'augmentation des bases qui relève d'une décision législative.

PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2024 :

L'enveloppe disponible pour l'investissement est encore très conséquente pour cet exercice budgétaire 2024, il faut préciser qu'elle devait permettre de mener deux projets importants :

- la construction d'un nouveau city-stade plus fonctionnel vis-à-vis du bruit et sans contraintes d'horaires, qui aurait été implanté au bas de la butte où est situé le city actuel et le réaménagement de quatre terrains de pétanque.

- un projet plus global pour conforter la qualité de cet espace de rencontre très apprécié par les enfants et les parents à la sortie de l'école et aussi par l'ensemble des Bourghellois et visiteurs dans le cadre de leurs loisirs et le week-end, il était prévu la



construction d'une nouvelle médiathèque/ludothèque à

l'arrière-plan à la place du city actuel, avec une grande terrasse aménagée de 150 m² créant ainsi un magnifique belvédère sur la vallée du Riez en contre-bas, et de compléter l'aire de jeux existante, pour offrir d'autres attractions.

Comme vous le savez ce projet a été malheureusement bloqué par un recours d'un Bourghellois auprès du Tribunal administratif. La question sur sa relance reste posée, une majorité du conseil municipal reste favorable, il semble qu'une majorité de la population le soit aussi. Il faudra trancher rapidement.



D'autres projets sont néanmoins prévus :

- Le projet d'aménagement de 6 lots constructibles que la commune proposera de vendre au Domaine des Aulnois, qui apportera une ressource financière complémentaire en perspective des investissements futurs.

- L'aménagement, sur le demi-terrain de foot disponible, d'un PUMPTRACK suite au projet du conseil municipal des jeunes. Des subventions seront sollicitées auprès de la région des Hauts-de-France et de l'Agence Nationale du Sport.

- L'achat de deux tableaux numériques pour l'école et de nouveaux matériels informatiques pour le secrétariat.

- D'autres travaux seront réalisés : à l'atelier, la toiture et un local pour les employés, une structure d'isolation contre le bruit de la pompe à chaleur de la salle communale, la récupération de sépultures abandonnées au cimetière, l'aménagement de l'impasse Foch, l'acquisition de différents matériels pour les salles et l'atelier.

- Lancement d'une étude pour l'aménagement de la fin de la rue Poincaré.

LES DIFFÉRENTS TRAVAUX EN COURS OU TERMINÉS :

- La deuxième grosse opération d'aménagement des quartiers est terminée :

La requalification de la fin de la rue Albert 1^{er} est finie. La plantation des différents espaces verts est réalisée.

L'aménagement des rues Doumer et début Poincaré est également achevé. Ce second chantier très important se déroulait conformément aux objectifs et aurait dû se terminer la première semaine d'avril. Des difficultés ont été rencontrées sur la fin :



la météo très capricieuse et un problème technique sur la réalisation d'une partie des trottoirs en béton désactivé de la rue Doumer, nous a contraint à reprendre 50 % de ces trottoirs, ce qui a provoqué un décalage d'un mois.

Pour les espaces verts nous préparons les aménagements, les plantations seront effectuées dans la mesure du possible en mai, sinon en automne.



Pour ces deux gros chantiers, l'entreprise AMBIANCES TP que nous remercions a effectué un travail de qualité, dans des conditions souvent difficiles, par ce temps très déplorable depuis octobre.

Nous avons essayé avec l'entreprise de répondre ponctuellement à toutes les attentes des habitants. Nous remercions les riverains pour leur compréhension et leur patience. Des chantiers de cette ampleur sont complexes à gérer, nous espérons qu'aujourd'hui chacun est satisfait de ces aménagements.

- Des opérations ont été menées, d'autres sont planifiées :

- Un trottoir en enrobé a été aménagé le long de la rue Barthou (RD 93) du côté droit en descendant pour améliorer l'accès aux piétons, aux poussettes, et aux personnes à mobilité réduite.



- La cour de l'école a fait l'objet de quelques travaux d'entretien

- Le chemin PMR d'accès en bas du parking a été restauré



- Une partie du chemin des Valettes, le long de l'école est en cours de rénovation

- Fin mai, l'entreprise E.J.M réalisera, enfin, l'aménagement de trottoirs le long de la route départementale dans la traversée de Bachy au niveau de l'im-passe du Moulin.

Pour ces deux derniers chantiers nous avons bénéficié de subventions du Conseil Départemental du Nord à hauteur de 50% dans le cadre du dispositif de redistribution d'une partie des amendes de police.

Accueil de loisirs d'hiver organisé par Pévèle Carembault

Un programme riche et varié préparé par Mathilde et ses animateurs qui a permis aux enfants de se plonger dans le monde de Fort Boyard avec plein de jeux et défis, la première semaine, et de découvrir la magie et le cirque, la semaine suivante.



D'autres activités (sortie bowling ou Star Fun, ateliers cuisine, yoga ou journée pyjama...) ont complété ces vacances bien remplies !

Colis et Restos du Cœur

Lors de la distribution des colis de Noël auprès des séniors en décembre dernier, nous avons proposé, pour les personnes qui le souhaitent, d'offrir le montant de leur coffret à une association.



En ce début d'année, la commune a donc offert 300 € de courses alimentaires et produits de toilette aux Restos du Cœur de Cysoing.

Merci pour votre générosité !

Fresque du climat

Fin janvier, le conseil municipal a participé à un atelier « Fresque du climat », atelier

ludique et collaboratif pour mieux comprendre les enjeux climatiques. Beaucoup d'informations, de réflexion et d'échanges.

Merci à l'animatrice Carole Joveniaux pour ses explications et ses ouvertures sur les solutions à mettre en place à notre niveau.

La population sera également conviée à participer à une Fresque du climat prochainement. (Voir P.11)



« Bourghelles propres : respectons les espaces publics du village ! »

La 7^{ème} édition de l'opération régionale « Hauts-de-France propres » s'est tenue les 15,16 et 17 mars. Les classes de l'école des Valettes ont fait les abords de l'école le vendredi, les chasseurs ont parcouru la plaine le samedi et les habitants ont nettoyé les rues du village et quelques fossés adjacents, le dimanche, aidés par les membres du conseil municipal des jeunes et la compagnie des Jeannettes de Croix Wasquehal.

Moins de déchets en volume, mais toujours autant de mégots et aussi de bouteilles d'alcool sur les parkings, dans les fossés et les haies paysagères de la commune!



Les poubelles sont nombreuses dans le village et les points d'apport volontaire pour le verre également !

Plantation d'arbres

Dans le cadre de l'aménagement paysager de la rue Albert 1^{er} dont les travaux sont achevés, la commune a planté 4 arbres pour apporter ombrage et embellissement. Il s'agit d'un Ginkgo biloba, d'un poirier d'ornement (Pyrus Chanticleer), d'un sorbier des oiseaux (Sorbus aucuparia) et d'un tulipier de Virginie (Liriodendron tulipifera).



Nous avons profité de cette livraison pour commander deux tilleuls (Tilia cordata) qui ont été placés dans la cour de l'école des Valettes.



Par ailleurs, la commune a bénéficié de 15 pommiers de différentes variétés (Reine de reinettes, Reine de Blenheim, Reine de Hérnaux), offerts par le Verger conservatoire des Hauts-de-France, qui ont été plantés par le PVEL'Club et les agents techniques le long de la RD 955 et à la Posterie.



Paris Roubaix 2024

Ce samedi 6 Avril était le jour J pour les concurrentes féminines. Les femmes professionnelles ont parcouru dans l'après-midi 148,5 km dont 29,2 de pavés. Parties de Denain, les coureuses ont emprunté sur des pavés secs et une météo agréable, le tracé mythique de Paris-Roubaix, identique à l'édition précédente. Elles ont reçu de chaleureux encouragements lors du parcours sinueux dans Bourghelles. C'est finalement la championne du monde **Lotte Kopecky**, à plus de 39 km/h de moyenne, qui succède sur le vélodrome de Roubaix à la canadienne Alison Jackson. Arrivée avec 5 autres coureuses, la flamande s'est seulement détachée à 300 m de la ligne d'arrivée devant Elsa Balsamo et Pfeiffer Georgi qui complètent le podium de cette 4^{ème} édition féminine. Deux françaises se classent dans le top 10 : Victoire Berteau et Marie Le Net.



Quant à Paris-Roubaix hommes, couru le lendemain, il a été marqué pour cette 121^{ème} édition de la Reine des classiques par la suprématie incontestable du grand favori au départ de l'épreuve, **Mathieu Van der Poel**, délesté de son principal concurrent Wout van Aert. Les organisateurs avaient pour l'occasion rallongé le parcours pavé d'un bon kilomètre pour un nouveau total de 55.7 km. Un record depuis 30 ans. Une foule nombreuse et enthousiaste était bien présente dans notre village aux 3 fleurs pour partager leur passion et encourager les pros.



Après une attaque décisive dans le secteur d'Orchies, le petit fils de Raymond Poulidor avait failli chuté entre Mérignies et Avelin à cause d'un lancer d'une casquette en direction de ses roues. Le néerlandais de 29 ans, vainqueur la semaine précédente du Tour des Flandres, a finalement tenu bon jusqu'au terme de la course de 260 km et se succède à lui-même sous les couleurs arc-en-ciel de champion du monde. Il bat au passage avec un vent favorable un nouveau record de vitesse de l'Enfer du Nord avec 47,8 km/h de moyenne. Le belge Jasper Philipsen termine une nouvelle fois 2^{ème} à 3 minutes derrière son co-équipier d'Alpecin-Deceuninck, battant au sprint Mads Pedersen et Nils Politt. Le premier français Christophe Laporte termine 25^{ème} à plus de 6 minutes. Les courses juniors et espoirs se sont déroulées le dimanche également au départ respectivement de Lecelles et Le Cateau. Bravo à tous les participants, femmes et hommes !

Échos (suite)

Concert de printemps de l'Harmonie l'Avenir de Bourghelles

Une soirée musicale qui a ravi le public, **samedi 08 avril** ! Avec plus de 40 musiciens de tous âges présents, l'Harmonie l'Avenir a proposé aux auditeurs un « concert de printemps » riche et varié (Rachmaninov, Pål Waaktaar, Amy Winehouse...) Claire Lefebvre a brillamment interprété « Rhapsody for flute » de Stephen Bulla. En seconde partie, une première à Bourghelles, des cornemuses ont fait vibrer la salle ! Le groupe PEVELE PIPE BAND a joué des morceaux d'ici et d'ailleurs dont le traditionnel Amazing Grace.



Balade nocturne

La marche nocturne, initialement prévue le 15 mars a dû être reportée à cause du mauvais temps. **Vendredi 12 avril**, la météo était au rendez-vous, ainsi que les marcheurs, par contre la nuit a été plus tardive!

Une promenade qui a emmené les participants dans la plaine de Bourghelles, côté Cysoing, en passant par le jardin LPO, près du cimetière.



Deux histoires nous ont été contées par Vincent lors de pauses prévues en chemin.

Les promeneurs se sont ensuite réunis autour d'un feu de joie dans la prairie située près du



parking Jaurès, où Oksana a ravi le public avec quelques chants ukrainiens et de variété française, repris en chœur par le public.

Un buffet convivial a clôturé la soirée sans oublier les chamallows grillés!



Nouvelle association

Auparavant rattachée à l'Amicale laïque, la médiathèque est aujourd'hui une association à part entière : « **Médiathèque associative de Bourghelles** », présidée par Bernard Delahodde, bénévole depuis 2012.



Secrétaire : Martine Clarret, bénévole depuis 2018.
Trésorière : Béatrice Parmentier qui a rejoint l'équipe fin 2021.



Théâtre avec les RCPC

« *Qui sait où vont les souvenirs quand ils se perdent ?* »



Phrase tirée de la pièce « *#seventies* », écrite et mise en scène par Stéphane Hervé de la Cie des Ils et des Elles, jouée **dimanche 14 avril** à Bourghelles.

Le public a été conquis par cette belle histoire intergénérationnelle ayant pour fil conducteur, la perte de la mémoire. Confrontation de deux époques, il y a 50 ans et aujourd'hui, portée par de jeunes (et moins jeunes !) acteurs de talent.

Sur scène, rythme, enthousiasme, costumes et objets vintage, décors originaux..., les seventies, avec ses luttes, ses idéaux, ses icônes... !

Sourires et émotion dans la salle, bouffées de nostalgie (pour les plus de 60 ans) !



La commune remercie **Les Rencontres Culturelles en Pévèle Carrembault (RCPC)** qui ont organisé ce spectacle...pour une culture « au plus près des habitants » !

N'hésitez pas à vous (re)plonger dans leur programme, en cours jusque fin juin !

<https://rcpc.fr/tout-le-programme>

Synthèse du procès verbal du conseil municipal du 13 septembre 2023

1. Approbation du compte-rendu du vendredi 09 juin 2023 :

Le compte-rendu du précédent conseil du 09/06/2023 est approuvé à l'unanimité.

2. Passage à la M57

Dans un souci de simplification de la gestion des collectivités locales, le référentiel budgétaire et comptable M57, remplacera au 1^{er} janvier 2024 les autres référentiels aujourd'hui appliqués par les collectivités locales (à l'exclusion de la M4 et M22) et notamment la nomenclature M14, actuellement applicable par les communes.

3. Décision modificative section investissement :

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de faire une décision modificative pour pallier un manque de crédits à la suite d'une charge exceptionnelle.

Vote : Le conseil municipal, accepte à l'unanimité d'apporter au Budget Primitif 2023 les modifications reprises ci-dessus.

Désignation	Débit	Crédit
Dépenses Investissement		
Chapitre 114 – Opération d'équipement n°114	802,44 €	
Chapitre 121 – Opération d'équipement n°121		682,49 €
Chapitre 123 – Opération d'équipement n°123		119,95 €

4. Résultat appel d'offres travaux d'aménagement des rues Doumer, une partie de la rue Poincaré et fin rue Albert 1^{er} :

M. le Maire présente les tableaux d'analyse de résultats. Sur les quatre entreprises ayant postulées et retenues, c'est l'entreprise AMBIANCES TP qui a été choisie.

5. Démission d'un adjoint : Entrée d'un conseiller suppléant dans le conseil municipal

La démission de Monsieur Philippe ALLAERT de ses fonctions de 2^{ème} adjoint au maire de la commune de Bourghelles est acceptée par la préfecture.

Madame Stéphanie SERGENT, suppléante, est désormais membre du conseil municipal.

6. Election d'un adjoint ou de deux délégués

Deux membres du conseil municipal se sont présentés pour le poste d'adjoint ou de délégué.

M. Delporte s'est porté candidat pour un poste de conseiller délégué et Michel VERHAEGHE pour un poste d'adjoint. Monsieur le maire propose de maintenir le nombre d'adjoints à 4 donc d'élire un nouvel adjoint.

Michel VERHAEGHE maintient sa candidature pour le poste d'adjoint. M. Delporte se désiste.

Vote : 14 votes pour permettre à Michel VERHAEGHE d'être élu adjoint au Maire en remplacement de Philippe ALLAERT.

2 abstentions : Jean-Luc DELPORTE ; Catherine GÉRARD

7. Tableau des effectifs et horaires, fermetures de postes

M. le Maire présente les effectifs et répartitions horaires du personnel communal.

Suite à des départs, 4 postes de titulaires ont été remplacés ou supprimés.

Vote : Le conseil municipal approuve à l'unanimité le nouveau tableau des effectifs.

8. Remboursement acompte réservation salle Nouveaux suite à une annulation

M. le maire informe le conseil municipal qu'une demande d'annulation de réservation de la salle Nouveaux a été déposée.

Vote : Le conseil municipal accepte à l'unanimité le remboursement de l'acompte suite à la réservation de la salle Nouveaux.

9. Investissement machine de nettoyage du cimetière

M. le Maire explique que suite à l'arrêt des pesticides, et pour permettre aux agents techniques de se libérer du temps, des moyens d'entretiens mécaniques ont été recherchés et des essais réalisés avec différents matériels. Une machine autotractée permettant à la fois le désherbage du cimetière et le nettoyage des caniveaux a été retenue.

Il est proposé au conseil municipal d'effectuer cet achat pour un montant de 21 279 € TTC et de réaliser le paiement par l'intermédiaire d'un crédit auprès de la BNP Paribas.

Vote : Le conseil municipal par 15 voix et 2 abstentions (Sophie FENOT ; Marion CUVELIER) accepte cet investissement et autorise le Maire à effectuer la démarche pour son financement par un crédit de 3 ans.

10. Adhésion au SIDEN-SIAN

M. le Maire informe le conseil municipal que son avis est sollicité pour l'adhésion de nouvelles communes au sein du SIDEN-SIAN (Noréade) : Avelin et Iwuy pour le département du Nord et Enquin-lez-Guinegatte et Tortequesne pour le département du Pas-de-Calais avec transfert de compétence défense extérieure contre l'incendie.

Vote : Le conseil municipal, par 16 voix pour et 1 abstention (Thierry HERMAN) accepte ces adhésions.

11. Extinction nocturne de l'éclairage public

Monsieur le Maire rappelle la volonté de la municipalité d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie et de la préservation de la biodiversité. Une réflexion a ainsi été engagée par le conseil municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction de l'éclairage nocturne sur l'ensemble de la commune de 23h00 à 5h30.

Vote : Le conseil municipal retient, après débat, une extinction de l'éclairage public de 23h à 5h30, et que l'éclairage public ne sera pas allumé la nuit du 1^{er} juin au 15 août

Synthèse du procès verbal du conseil municipal du 15 novembre 2023

Les membres du conseil des jeunes se sont présentés devant le conseil municipal pour exposer un projet qui leur tient à cœur. Ce projet consiste à l'implantation d'un pump track modulable sur la moitié du stade de football de Bourghelles. Cette activité se compose d'un parcours où l'on peut réaliser différentes figures avec des équipements sportifs tels que les rollers, les trottinettes et les vélos adaptés.

1. Approbation du compte-rendu du vendredi 13 septembre 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du 13 septembre 2023.

2. Quotient familial périscolaire et cantine

M. le Maire explique que suite à l'intervention de la CAF, nous avons l'obligation de mettre en place un quotient familial pour la cantine et la réévaluation du quotient familial pour le périscolaire. Ces éléments seront votés lors du prochain conseil municipal.

3. Projet d'aménagement au domaine des Aulnois

M. le maire rappelle que la modification du PLU pour passer d'un projet d'équipement sportif communautaire à un projet d'aménagement comportant 6 lots a été validée en novembre 2023 par le conseil communautaire. Il faut maintenant lancer le permis d'aménagement.

Vote : 18 voix pour permettre à M. le maire de lancer le permis d'aménagement.

1 voix contre : Marion CUVELIER.

4. Modification contrat CDD périscolaire passage à 3 ans

M. le maire explique que les contrats de travail en périscolaire seront établis pour une durée de 3 ans, avec un renouvellement possible une fois avant la titularisation.

Vote : Le conseil municipal à l'unanimité vote pour la modification des contrats CDD des employés du périscolaire.

5. Renouvellement contrat secrétaire de mairie pour une durée de 3 ans

M. le maire renouvelle le contrat de la secrétaire de mairie pour une durée déterminée de 3 ans.

Vote : Le conseil municipal à l'unanimité vote pour le renouvellement du contrat de la secrétaire de mairie.

6. Adhésion service commun Énergie

M. le maire fait part à l'ensemble du conseil municipal que la CCPC lance un nouveau service permettant d'établir des études énergétiques sur les bâtiments communaux.

Vote : Le conseil municipal à l'unanimité vote pour que M. le maire signe la convention du service commun Énergie

7. Fermage communaux

M. le maire fait un résumé des personnes qui louent des terrains à la commune dans le cadre de leur activité agricole.

Afin de maintenir les locations en cours, il est impératif de renouveler les baux.

Vote : Le conseil municipal à l'unanimité vote pour la reconduction des baux communaux.

8. Décision modificative section fonctionnement

M. Duthoit, qui occupe le poste d'adjoint aux finances, présente le budget à l'ensemble des membres du conseil municipal. Dans cette présentation, il expose l'importance de prendre une décision modificative pour assurer le paiement de la paye du mois de décembre 2023.

Vote : Le conseil municipal à l'unanimité vote pour apporter les modifications nécessaires au budget.

Synthèse du procès verbal du conseil municipal du 14 décembre 2023

Présentation du territoire ami des aînés de la CCPC initiée par le CODEV par Madame GOUEMAND et Monsieur SIBILLE.

Il s'agit d'une démarche d'adaptions de la société au vieillissement créée par l'OMS.

Les membres du projet: "Territoire ami des aînés » sont à la recherche d'un ou plusieurs référents pour chaque commune composant la CCPC.

1. Approbation du compte-rendu du mercredi 15 novembre 2023

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 15 novembre 2023.

2. Grille tarifaire périscolaire et cantine

La tarification par quotient familial est une réglementation obligatoire mise en place par la CAF.

Les tarifs pour la cantine iront de 1.5 € à 3.5 € en fonction du quotient familial

Les tarifs pour le périscolaire iront de 0.50€ à 1€10 en fonction du quotient familial.

Vote : 17 voix pour la mise en place d'une tarification par quotient familial

1 voix contre : M. Delporte Jean-Luc

3. Prime fonction publique territoriale

Une nouvelle disposition concernant les primes pour les employés sera mise en place courant avril-mai 2024.

4. Décision modificative section fonctionnement et investissement

Il est nécessaire de faire une décision modificative pour permettre le règlement de l'emprunt (4630.28€)

Il s'agit de la première échéance concernant le matériel d'entretien d'un montant de 21 000€ TTC.

Synthèse du procès verbal du conseil municipal du 14 déc. 2023 (suite)

Vote : Le conseil municipal à l'unanimité vote pour apporter les modifications nécessaires au budget.

5. Annulation location de salle communale

M. le Maire présente un dossier d'annulation de salle suite à la présentation d'un faire-part de décès justifiant la décision d'annulation de la location.

Vote : 18 voix pour autoriser le remboursement d'un acompte versé de 215 € suite à une annulation de salle.

6. Préparation du passage à la M57

Le passage à ce nouveau référentiel budgétaire et comptable est l'occasion d'apurer certains comptes. Tel est notamment le cas du compte 2041512 "Subventions d'équipement versées - Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier - GFP de rattachement - Bâtiments et installation".

Vote : Le conseil municipal à l'unanimité vote pour régulariser le compte 2041512 à la demande de la trésorerie.

7. Adhésion groupements de commandes GTB, transport et prévoyance

La communauté de communes Pévèle Carembault propose d'adhérer à un groupement de commandes GTB, Transport et prévoyance.

M. le Maire propose aux membres du conseil municipal d'autoriser la commune de BOURGHELLES à faire partie du groupement de commandes, cette démarche s'inscrit dans une logique de simplification administrative et d'économie financière.

Vote : Le conseil municipal à l'unanimité vote l'adhésion aux nouveaux groupements de commandes de la CCPC.

8. Approbation changement statuts de la communauté de communes Pévèle-Carembault

Monsieur le Maire présente les différentes modifications de statuts au sein de la communauté de communes.

Vote : Le conseil municipal à l'unanimité approuve les changements de statuts de la CCPC.

9. Convention fourrière animale communale

Chaque année, une nouvelle convention est signée entre la commune et la fourrière animale. Cette prestation forfaitaire s'élève à 0,7673 € HT par habitant et prendra effet au 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024.

Vote : Le conseil municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à signer la convention fourrière animale communale.

Synthèse du procès verbal du conseil municipal du 20 mars 2024

1. Approbation du compte-rendu du jeudi 14 décembre 2023

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 14 décembre 2023.

2. Engagement des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2024

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité vote pour autoriser M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent.

3. Adhésion groupement de commandes « fourniture et acheminement d'électricité »

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de participer au groupement de commandes « fourniture et acheminement d'électricité » et d'autoriser le maire à signer la convention de groupement de commandes.

4. Projet Pumptrack

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité autorise M. le Maire à demander des subventions pour la réalisation du projet pumptrack.

5. Participation à l'achat des vélos électriques

Vote : 18 voix pour autoriser M. le Maire à subventionner l'achat de vélos électriques et de kit.

Subvention proposée par le Conseil :

1 kit d'électrification => 50 Euros

1 vélo => 100 Euros

Dans la limite du budget alloué (1500 € TTC)

6. Mouvement de personnel

M. le Maire fait part à l'ensemble du conseil municipal que deux employés communaux font l'objet d'une mutation. Des recrutements sont en cours.

7. Arrêté sur le bruit

M. le Maire présente une ébauche d'arrêté sur le bruit.

L'arrêté sera voté au prochain conseil municipal qui aura lieu le 10 avril 2024.

Vous pouvez lire les comptes-rendus des Procès verbaux des conseils municipaux dans leur intégralité, sur le site de la commune ou au secrétariat de la mairie.

Vie pratique

Cours en ligne pour toute la famille

En 2024, le réseau Graines de Culture(S) de Pévèle Carembault met à disposition les ressources numériques de **Skilleos**, plateforme de cours en ligne pour toute la famille : plus de 1400 cours (informatique, langue, musique...), en vidéo, sont disponibles pour répondre à vos besoins, vos envies, quel que soit votre niveau.

Pour accéder à **Skilleos**, il suffit de posséder votre carte lecteur du réseau Graines de Culture(S) et d'être connecté à votre compte lecteur depuis votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur.

Toutes les infos sur :

mediatheques.pevelecarembault.fr

⇒ **Si vous ne possédez pas encore la carte, RDV à la médiathèque (située à l'école des Valettes), aux heures de permanence, pour vous inscrire !**



INSCRIPTIONS RENTRÉE 2024

ÉCOLE DES VALETES

L'école accueille les élèves de la **PS au CM2** (ainsi que les TPS -enfants nés en 2022- dans la limite des places disponibles).

Pour toute demande de renseignement ou de rendez-vous, contacter l'école :

03 20 64 53 21

ce.0593602v@ac-lille.fr

Lors du rendez-vous, merci de vous munir du carnet de santé de l'enfant, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Ateliers Pévèle Carembault

Dans le cadre du « Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés », Pévèle Carembault continue de proposer des ateliers pour nous aider dans la gestion et la réduction de nos déchets. Pensez à vous inscrire dans l'un de ces ateliers dans l'une des communes du territoire sur le site <https://demarches.pevelecarembault.fr/>

À Bourghelles :

- Atelier « **Initiation au compostage** » le **mercredi 12 juin** salle Nouveaux à 18h45, pour bénéficier d'un composteur en bois offert par Pévèle Carembault.



- Atelier « **Eau et biodiversité** » le **jeudi 20 juin** salle Nouveaux à 18h30, pour bénéficier d'un récupérateur d'eau offert par Pévèle Carembault.



(Ouverture aux inscriptions prochainement)

- Atelier zéro déchet « **Le ménage au naturel** » le **mercredi 26 juin** salle Nouveaux à 18h30, pour repartir avec ses produits ménagers zéro déchet.



Opticien à domicile

Nouveau sur Bourghelles et environ : "**L'OPTICIEN QUI BOUGE**", un service de proximité pour tous et particulièrement pour les personnes qui ont des difficultés à se déplacer.



Pour plus de détails, contactez Sandrine DELAUNEY, opticienne à domicile, par téléphone, SMS au 07 56 38 29 70, ou par mail sdelaune@lopticienquibouge.fr
Fbk : L'Opticien Qui Bouge Nord – Pévèle
Site : www.lopticienquibouge.fr

Une aide communale pour l'achat d'un vélo électrique ou d'un kit d'électrification



Comme l'année précédente, la commune complète la prime de Pévèle Carembault pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou d'un kit d'électrification d'un vélo standard.

Seuls les dossiers complets et validés par Pévèle Carembault seront pris en compte pour l'aide communale de **100€ pour un vélo électrique et 50€ pour un kit d'électrification**, dans la limite des crédits alloués au budget 2024.

Dossier à déposer sur :

<https://demarches.pevelecarembault.fr/>

DOTATION NOUVELLES POUBELLES

L'entreprise ESE qui assure la distribution des nouveaux bacs nous informe que l'ensemble des foyers de Bourghelles ont normalement été dotés.



SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU vos nouveaux bacs, ou s'il vous manque les étiquettes adresse et consignes de tri à coller sur le bac des biodéchets, contactez rapidement ESE :

• **03 20 84 88 65** taper 1

• 06 04 51 44 99

• distribution.bacs@ese.com

À compter du 20 mai, il ne sera plus possible de présenter des sacs ou d'anciens bacs de tri à la collecte. Seuls les nouveaux bacs OM (gris), tri (couvercle jaune) et 1 seul bac biodéchets Pévèle Carembault seront collectés.

Règles de bon voisinage

L'utilisation des outils bruyants (tondeuses, tronçonneuses...) est autorisée chez les particuliers :



• **du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30, et de 13h30 à 20h00**

• **les samedis, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 19h**

• **les dimanches et jours fériés, de 10h00 à 12h00**

Prochainement

Concours « des Quartiers Fleuris » : FLEURISSEZ MAIS PAS SEULEMENT !

Deux passages du jury, cette année pour noter tous les jardins et façades.



NOUVEAU : Vous pouvez inscrire votre jardin non visible de la rue, à la notation. (Voir flyer explicatif)

⇒ Si vous ne souhaitez pas que votre propriété soit photographiée, le signaler en mairie.

À NOTER DANS VOS AGENDAS :

ALSH été 2024

Les inscriptions se dérouleront en ligne sur le portail [My Perishool](#) **dès le 9 mai prochain.**

Les enfants seront accueillis à **Bourghelles** durant 4 semaines, du **lundi 8 juillet au vendredi 2 août.**

C'est la commune de **Bachy** qui prendra le relais en août, du **lundi 5 au vendredi 23 août.**

Alors on danse, le nouveau spectacle de CA danse

Vous souhaitez vous divertir et passez un agréable moment le temps d'un week-end ?



Le **vendredi 17 et samedi 18 mai 2024**, **CA danse**, association de danse modern Jazz de Bourghelles, présentera son nouveau spectacle « *Alors on danse* » dans la salle de spectacle le MACC's à Villeneuve d'Ascq.

Venez applaudir nos 60 danseuses le temps d'une représentation, l'aboutissement de deux ans de travail !

Pour toutes réservations, veuillez contacter Alicia Garabito-Alba, présidente de l'association au 06.43.93.02.31

On vous y attend nombreux !

Bal folk organisé par l'Amicale laïque, le samedi 25 mai

Entrée : 5€
(Gratuit pour les enfants)

Restauration et buvette sur place
Le bal folk débutera à **19h30** cette année.

C'est l'occasion de passer une soirée conviviale avec les parents, les enfants, les amis et de s'amuser tous ensemble lors de danses de groupe.



Pas besoin d'être danseurs pour y participer, car les danses seront expliquées au fur et à mesure de la soirée. Pour se remettre de tout cela, une buvette & petite restauration seront présentes sur place. On vous y attend nombreux !

Fête des parents

Le **samedi 8 juin prochain**, M. le Maire et le conseil municipal des jeunes accueilleront, à l'école des Valettes, **les nouveaux bébés nés depuis juin 2023** et leurs parents.

Toutes les familles concernées recevront une invitation pour cette sympathique "fête des parents" mi-mai.

N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de la mairie, si vous n'avez pas reçu ce courrier !



Fresque du Climat

Vous souhaitez comprendre les enjeux climatiques ?

Venez participer à une Fresque du Climat le **samedi 8 juin à Bourghelles de 9h00 à 12h00 !**

Un atelier ludique et interactif pour appréhender les causes et les conséquences du changement climatique. Inscription obligatoire
Participation libre



Exposition Arts plastiques

Exposition des ateliers enfants, ados et adultes de *Poëtic brindilles*

• **vendredi 14 juin** (16h-20h)

• **samedi 15 juin** (10h-18h)

À Bourghelles, salles Mouveaux, Brassens et Hugo



Entrée libre

Infos : poeticbrindilles@gmail.com

07 56 91 65 65

Instagram: [poetic_brindilles](#)

Festival Arts de la scène de la Compagnie Ex'Pulse

À la salle des fêtes de Bourghelles

• **Samedi 15 juin à 20h** : *L'âme or*, joué par la Troupe Capitan (adultes), écrit par **Juliette Lemille et Marie-Pierre Lemahieu.**

• **Dimanche 16 Juin à 14h** : *Le Pays magique*, joué par la Troupe Arlequin (enfants).

• **Dimanche 16 Juin à 16h** : *Un mort à Venise*, joué par la Troupe Colombine (ados).

• **Dimanche 16 Juin à 18h** : *Les Grandes Personnes*, joué par la Troupe Polichinelle (enfants), adaptation du Petit Prince.

Ce sont toutes, des créations originales, écrites et mises en scène par Juliette Lemille.

Plus de détails sur le site [bourghelles.com](#)



Classe de découverte / Piscine



Cette année, le corps enseignant prépare le projet de classe verte pour les CM1 CM2, du 3 au 7 juin.

Le coût total de ce déplacement est de 19 228 euros, il sera financé par l'Amicale laïque, la mairie et les parents, à hauteur d'un 1/3 par partie.

Merci aux enseignants de programmer ces projets qui sont très riches d'enseignement pour nos petites têtes "blondes".

Dans le programme éducatif, il est également prévu des **cours de « piscine »**. **Ceux-ci ont repris le 8 avril et se termineront le 5 juillet.** Ils concernent les élèves de CP, CE1 et CM2 et sont pris en charge par la commune.

Agenda

Élections européennes 2024

Quelques précisions utiles :

Le 9 juin 2024, les Français sont invités à élire leurs représentants au Parlement européen. Une assemblée qui façonne notre vie quotidienne bien plus qu'il n'y paraît.

CE QU'IL FAUT SAVOIR :

- Si vous avez un doute, vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote sur service-public.fr

- Il convient de rappeler que deux conditions cumulatives sont requises pour être inscrit sur la liste électorale de la commune :

-Posséder la qualité d'électeur

-Prouver une attache avec la commune.

En application de l'article L11 du code électoral, les électeurs qui justifient d'une attache avec la commune sont ceux qui y habitent ou y résident, contribuables, ou gérants ou associés d'une entreprise située dans cette commune.

- Pensez à **établir une procuration** à la gendarmerie si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour J.

PROCÉDURE :

- Le scrutin se joue en un seul tour **dimanche 9 juin 2024.**

COMMENT SONT ÉLUS LES DÉPUTÉS EUROPÉENS ?

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct depuis 1979.



En France, les représentants au Parlement européen sont élus au scrutin proportionnel plurinominal avec liste unique :

Chaque parti présente une liste de candidats aux élections européennes valable pour tout le territoire.

La circonscription, c'est la France entière.

Les électeurs votent pour une liste et non pour un candidat individuel.

Les sièges sont répartis en fonction du pourcentage de voix obtenu par chaque liste.

Au sein de chaque liste, les candidats sont élus dans l'ordre établi sur la liste en fonction du pourcentage de voix obtenu au cours du vote.

Seules les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés sont représentées au Parlement européen.

Extrait du site : <https://www.info.gouv.fr/les-priorites/europeennes2024>

⇒ **RDV LE 9 JUIN 2024,
SALLE COMMUNALE
ENTRE 8H00 ET 18H00**

Les prochaines sorties de notre géant Gilbert de Bourghelles

Lors de notre dernière *Ronde de géants* à Bourghelles, plus de 30 géants se sont déplacés pour nous rejoindre.

Afin d'en remercier quelques-uns, Gilbert participera à la *Fête de la Pierre* à Lezennes le **dimanche 2 juin** avec les amis d'Isidore, et le **dimanche 30 juin**, à une *Ronde de géants* à Bouvines pour les 10 ans de Philippe Auguste.

N'oubliez pas ces dates et rejoignez-nous !



Enquête logement de l'INSEE

Jusque **fin juillet 2024** se déroule sur la commune une enquête de l'Insee.

Les réponses permettent de connaître les conditions de logement en France, d'évaluer le mal-logement et de mesurer les coûts de logement (énergie, loyers, emprunts immobiliers).

Dans notre commune, certaines personnes seront sollicitées par courrier postal avec le nom de l'agent enquêteur. Merci de lui offrir un accueil agréable. (Cette enquête est obligatoire si votre logement est tiré au sort).



Carnet

Naissances

Jeanne CLEMENT DUCROCQ

née le 23/02/2024 chez Mme Marie DUCROCQ et M. Alexandre CLEMENT

Snow MARTINS FRENCKEN

née le 18/03/2024 chez Mme Innisfree FRENCKEN et M. Kévin MARTINS

Victoire DEBAERE

née le 25/03/2024 chez Mme Louise DECAMPS et M. Alexis DEBAERE

Élie CHEVALIER

Né le 19/04/2024 chez Mme Magali ROCHOY et M. Armand CHEVALIER

Mariage

Marie-Laure CELET et Guillaume ROUCOU

Le 20/04/2024

Décès

Catherine WALMACQ-SALOME

Décédée le 04/03/2024 à 69 ans

Pierre DELVOYE

Décédé le 22/03/2024 à 75 ans

Claude PLANVIER

Décédé le 12/04/2024 à 86 ans

08 mai

Commémoration de la victoire de 1945

17-18 mai

Gala CADanse

25 mai

Bal folk de l'Amicale Laïque

08 juin

- Fresque du Climat

- Fête des parents

09 juin

Élections européennes

12 juin

Atelier compostage

13-14 juin

Exposition arts plastiques

16 juin

Vide-greniers rue Albert 1^{er}

15-16 juin

Festival Arts de la scène

20 juin

Atelier « eau et biodiversité »

22 juin

Fête de la musique de l'Harmonie l'Avenir

26 juin

Atelier zéro déchet

« Le ménage au naturel »

29 juin

Fête de l'école et kermesse de l'Amicale laïque

14 juillet

Fête Nationale